



# CTPL 19 juin 2007

## le compte rendu CGT

### 1- Budget :

Sur un budget 2007 de 9 950 296 €, crédits consommés au 31 mai 2007 :

- 37% section de fonctionnement,
- 45% section d'investissement,
- 54% charges communes (frais de déplacement, prestations externes)

Rien de particulier à signaler. En 2007, plusieurs trésoreries sont dotées de photocopieurs neufs. Ils sont livrés avec des fonctions de scanner et fax : il serait intéressant d'installer les logiciels permettant d'utiliser ces fonctions afin d'en tirer la meilleure utilisation.

Masse salariale : 55 057 811,00 €

Dépense prévue : 55 223 578,48 €

Le solde négatif s'explique par le décès d'un agent (versement du capital décès) et le versement du salaire du régisseur et des femmes de ménage de la cité administrative, personnels transférés des impôts au trésor avec les domaines.

### 2- Absentéisme 2006

Taux d'absentéisme 2006 : 3,54 (légèrement supérieur à la moyenne nationale), en 2004 : 3,60, 2005 : 3,91.

L'absentéisme 2007 sera plus important compte tenu de l'augmentation des congés de maternité. L'absentéisme féminin est plus important (et pour cause). A noter une augmentation de l'absentéisme

Une dotation supplémentaire va permettre de rééquilibrer le budget.

**Vacataires** : dotation complémentaire de 66 équivalents temps plein, ce qui porte la dotation 2007 à 816 contre 857 en 2006. Les postes mixtes seront pourvus en priorité, ainsi que les paieries départementale et régionale. Peut-être une « rallonge » pour les postes recouvrement à l'automne... Même si l'emploi de vacataires n'est pas une solution à long terme (surtout pour la CGT qui revendique des recrutements de titulaires) les agents et chefs de postes verront avec soulagement arriver cette aide, tant la situation des effectifs est tendue.

En mars 2008, le marché des fournitures sera dénoncé... la CGT espère que le prochain sera de meilleure qualité !

### 2bis- Désimplantation de 3 emplois de catégorie B

(ce point a été ajouté à l'ordre du jour juste avant le CTPL, sans aucun document préparatoire)

Pour « compenser » l'implantation de 4 emplois A (dont 1 par transformation d'emploi d'inspecteur en RP), la direction supprime 3 emplois B :

- Liaison Rémunération
- Service de Contrôle Redevance

des agents de catégorie A (4,09% en 2004, 5,97% en 2006).

La CGT a demandé que les absences syndicales soient également recensées afin de pouvoir vérifier leur compensation en effectif, comme le prévoient les textes. La direction nous dit les compenser par l'équipe de remplacement. A suivre...

### 3- Formation professionnelle

Bilan 2006 :

- Bureautique, Hélios, modules spécialisés, recouvrement (Redon et Montfort : hôtels des finances), LOLF (258 agents), management (A et quelques B), communication sur les retraites (200 agents)

2007 :

- TCA (ICARE, formation téléphone)
- PIAA (LORA)
- Pièces justificatives
- Qualité comptable

-Management : « l'art de négocier » !!! (Négocier quoi ? des effectifs en plus...).

-etc.

Un audit croisé de la formation sera réalisé par les départements 44 et 35 : le 35 contrôle le 44 et réciproquement.

But visé par la direction : en 2008, les agents n'ayant bénéficié d'aucune formation sur les 3 dernières années ne devront pas représenter plus de 6%... objectif bien peu ambitieux (d'ailleurs déjà réalisé) et bien loin de la revendication CGT : 10%

du temps de travail consacré à la formation avec compensation en effectifs pour les postes et services.

En ce qui concerne la formation aux concours, moins d'inscription à la préparation qu'aux épreuves. La direction semble mettre en cause la qualité de la formation actuellement dispensée. Nous pensons que les 5 mois de formation à Lyon sont plutôt la cause des réticences des agents (notamment les mères de famille). La formation des contrôleurs dans une école nationale est une bonne chose mais elle est source d'inconvénients lourds

#### 4- Rapport d'activité 2006

- De moins en moins de postes dans le réseau rural : St Brice fermé en janvier 2006...
- Spécialisation des réseaux urbains de Rennes (avec fermeture de Rennes Banlieue Ouest en janvier 2006) et Fougères.
- Nouvelle organisation de la TG

#### 5- Protocoles d'ARTT et d'horaires variables

- **Rennes Colombier** : 38h30 au lieu de 38h (avis des agents partagés)
- **Chartres de Bretagne** : 38h au lieu de 37h
- **CHU** : fermeture du guichet le midi et prolongation jusqu'à 16h le vendredi
- **Bécherel** : fermeture à 16h.

#### 6- Réseau

- **Présentation par la direction du protocole de l'hôtel des finances de Fougères.**

Il prévoit en période d'affluence qu'un agent de la trésorerie renforce l'accueil impôts. Mais avec quel effectif, sachant qu'un poste a été supprimé dans le cadre de la création de l'hôtel des finances ? et avec quelles attributions ? Rappelons que la CGT n'est pas défavorable aux hôtels des finances mais à condition que chacun reste dans le cadre de sa mission.

Par ailleurs, les jours comptables sont différents entre DGI et DGCP : comment se fera l'accueil commun ?

Autant de questions qui nous laissent déjà entrevoir les difficultés de fonctionnement de ces nouvelles structures.

#### Questions diverses

**Service liaison-rémunération** : avec l'annonce de la création de l'Opérateur National de la Paye, les agents craignent des réformes rapides avec des effets lourds en terme d'effectifs... Ce n'est pas au niveau départemental que les décisions sont prises et annoncées, les réponses sont restées évasives. La délégation CGT a toutefois insisté pour que les interrogations des agents soient rapidement levées.

pour certains collègues du fait de l'éloignement du domicile.

Nous sommes intervenus, une fois de plus, pour dire qu'il ne faut pas confondre information et formation (« grand-messe », rencontres B et C avec la direction).

Nous avons dénoncé l'inadaptation de la formation en ligne sur Magellan avec les charges des services et des postes.

Nous avons demandé que les catalogues de formation soient régulièrement édités sur papier, car tous les agents n'ont pas forcément le réflexe ou le temps d'aller les chercher sur Magellan.

- Taux de recouvrement jugés satisfaisants
- Pas de commentaire particulier de notre part... sauf pour dénoncer encore et toujours les suppressions de trésoreries et d'emplois : Le service public recule... La charge de travail des agents augmente...

Dans les 4 cas, les représentants CGT se sont abstenus. Il n'est pas question pour nous de rejeter les desideratas des agents –au contraire- mais de tenir compte de tous les avis (à Chartres et Rennes Colombier, certains agents ont voté Contre) et de maintenir notre position de principe : nous ne votons jamais pour les réductions de plages d'accueil du public.

Nous avons donc voté Contre ce protocole, pour toutes ces raisons.

**Sur notre interrogation, le TPG a reconnu qu'il existe encore des projets de fermetures de postes, en qualifiant certaines trésoreries de « fragiles »... Bécherel, Louvigné, Montauban, Combourg, Plélan,... et même Retiers et La Guerche... et la liste n'est sans doute pas close ! La politique de redéploiement doit donc se poursuivre !**

A noter que le CTPL s'est tenu la veille de l'annonce du projet de fusion DGI-DGCP... Qu'en est-il de l'avenir de nos deux directions ? Si l'été n'est pas chaud dans les postes et services... la rentrée risque fort de l'être !

Toujours pour ce service, la CGT a attiré l'attention de la direction sur les difficultés générées par la vente du sous-sol du Sully. Une fois de plus, nous apparaissons comme les « empêcheurs de tourner en rond »... pourtant nous n'inventons pas les problèmes, nous ne faisons que les faire remonter. Notre rôle d'organisation syndicale est de chercher à assurer de bonnes conditions de travail à l'ensemble du personnel !

**Travaux de la TG** : appel d'offres en octobre, début des travaux avant Noël, pour une durée de 6 mois. Les locaux « libérés » au Sully par la fermeture de RBO serviront à reloger une partie des personnels pendant les travaux, permettant des opérations à tiroir. La caisse et le guichet seront installés pour la période dans la salle de réunion du rez-de-chaussée.

**Travaux du Turgot** : la recherche d'un relogement provisoire pour la TCA pendant les 3 ans de travaux prévisibles semble progresser. La direction ne souhaite pas communiquer car c'est la DPAEP qui pilote le dossier. Des bruits courent annonçant le relogement dans le bâtiment de la chambre des métiers... le TPG n'a ni confirmé ni infirmé cette information. A suivre !

Pour les autres services du Turgot, qui resteront sur place, la direction déclare qu'ils subiront une petite nuisance, mais que c'est le prix à payer pour une meilleure réinstallation. La CGT ne considère pas que 3 ans de travaux soient une « petite nuisance » d'autant que le désamiantage d'un escalier est prévu. Nous continuons à demander, avec le personnel, le maintien de bonnes conditions de travail et de sécurité. La question du relogement provisoire de l'ensemble des services du Turgot doit être étudiée. Pour nous, pas question de laisser des agents dans le bâtiment surtout pendant la phase de désamiantage.

**TPM de Rennes** : OUF !!! les travaux ont enfin commencé ! Fin prévisible : décembre 2007.

**TPM Fougères** : fin des travaux septembre 2008

**TP Dinard** : toujours pas de solution, la mairie reste sourde ! La direction semble ne pas avoir recherché de nouvelles pistes... car lors d'un précédent CTPL la proposition de déménager à St Lunaire n'avait pas recueilli l'assentiment des représentants du personnel (problème d'accueil du public)... Pour la CGT, la mobilisation des agents s'impose maintenant pour faire enfin avancer ce dossier ! Leurs conditions de travail sont en jeu !

**Hôtels des Finances** :

- Vitré : 2008
- St Malo : pas avant 18 mois ou 2 ans... toujours en recherche de solution car le 2<sup>ème</sup> étage du Centre des Impôts semble compromis.

**Remboursement des frais de transport** : la CGT a informé la direction de nouvelles modalités d'abonnement pour le réseau rennais : annuel à paiement mensualisé. Par ailleurs, toujours rien pour la promotion du co-voiturage et du vélo.

**Intérim à la TPM de St Malo** : Bien que l'absence du chef de poste soit supérieure à trois mois, il va encore falloir attendre... même s'il y a surcharge de travail, le poste comptant 4 surnombres théoriques il n'y aurait pas à s'inquiéter (dixit la direction). Une tâche lourde n'est pas prise en compte à l'ORE (comptage des pièces de parcmètres) ce qui permettrait pourtant de faire apparaître le véritable

état des effectifs du poste... la direction ne répond pas. Elle prendra peut-être en compte la demande des agents d'une plieuse si les besoins sont bien définis, soit par dotation, soit en faisant traiter les envois par le DI.

**Montauban** : les problèmes apparus à la suite d'un cambriolage seraient réglés (porte fragile et câble d'alarme non protégé à l'extérieur).

**St Méen le Grand** : de nombreux problèmes pour des locaux vétustes et trop petits. La direction est au courant. Nous attendons maintenant que le dossier soit relancé...



St MEEN :

Sur un côté du poste, un étau empêche l'effondrement...

Ce poste connaît aussi des difficultés en raison de l'accroissement important du nombre des rôles, et d'une importante rotation des agents.

**Argentré** : la demande des agents pour des étagères d'archivage doit être formalisée auprès du service du matériel.

**Retiers** : la grille du poste est très dangereuse à manipuler. La direction le découvre... Ce poste connaît aussi des problèmes d'effectifs.

**St Aubin d'Aubigné** : Les agents qui y travaillent doivent aller à la visite médicale à Fougères (38 km) alors que Rennes n'est qu'à 20 km... Ce problème est à voir avec les services sociaux.

**Tinténiac** : Problème d'éclairage extérieur connu, il devrait y être remédié. Quant au problème récurrent de l'isolation phonique des guichets, il demeure... Les usagers qui viennent à nos guichets méritent plus de confidentialité !

**Liffré** : Problèmes de locaux : infiltration, froid, etc. C'est le propriétaire qui devrait changer les fenêtres... en attendant, les agents ont froid !

**Trésorerie de St Malo** : souhaite des agents d'un répondeur ou serveur vocal pour filtrer les appels... Refus car l'investissement serait trop lourd pour un poste qui va déménager dans quelques temps en hôtel des finances.

**Vitré** : les agents vont rejoindre les collègues des impôts à l'hôtel des finances. Ils demandent donc à bénéficier de l'ARTT individualisé comme eux... Réponse de la direction : la DGI n'est pas la DGCP. On aura donc dans des locaux communs des agents ayant des régimes plus contraignants que d'autres... La CGT rappelle qu'elle a revendiqué la possibilité d'opter, partout où la taille et

l'organisation des services le permettent, pour un régime individualisé de l'ARTT.

**La Guerche** : les problèmes d'archives sont connus. La CGT attend maintenant qu'une solution soit trouvée. Par contre, nous avons informé la direction de problèmes d'éclairage.



Quand on voit les conditions d'archivage actuelles, on ne peut qu'espérer une solution rapide !

**Service Liaison-Recouvrement** : les agents de ce service installé au DI se sentent très isolés, sans chef de service, avec la hiérarchie à la TG, peu de contacts professionnels avec les collègues du DI, ... La direction a demandé à la chef de division de prendre en charge ce problème.

**Trousses de secours** : les services sociaux les ont toutes fait retirer des postes, pour éviter que des produits périmés (médicaments, compresses, etc) soient utilisés... La CGT regrette qu'il n'y ait plus rien pour se soigner sur le lieu de travail. Faudra-t-il systématiquement aller chez le médecin pour le moindre petit bobo survenant au bureau ? Ce n'est pas très « rentable » ! Nous allons demander à nos représentants au CDAS d'intervenir sur cette revendication.

**Hélios** : le déploiement continue au rythme décidé par la direction... La CGT souhaite bonne chance aux prochains « basculés »...

**Comme vous pouvez le constater, nous avons essayé d'intervenir sur l'ensemble des problèmes que vous nous avez signalés notamment lors de nos visites dans les postes.**

Par manque de temps car la réunion s'est terminée fort tard, nous n'avons pas pu tout balayer, mais nous ne manquerons pas de traiter le plus rapidement possible les problèmes restants.

**Les militants et délégués CGT sont à votre disposition, n'hésitez pas à nous solliciter. Vous nous connaissez, vous savez que vous pouvez compter sur nous.**

Les délégués CGT au CTPL du 19 juin 2007 :

- Françoise **LE GUEVEL** (Trésorerie de Dinard) titulaire,
- Hervé **COUVERT** (permanent syndical) titulaire
- Catherine **HOUDIN** (TCA) suppléante

Comme le centre d'assistance de Versailles ferme, les départements bretons ont décidé une initiative régionale : un SAU dédié à Hélios, avec des experts (les tuteurs des 4 départements et des agents des EMR spécialisés Hélios) pour une assistance par téléphone.

**Alarmes des postes** en dehors des heures d'ouverture : de plus en plus de chefs de postes ne résident plus sur place (c'est d'ailleurs un choix personnel que la CGT ne leur conteste en aucun cas). Un agent du poste, le plus souvent celui qui réside le plus près, est désigné pour intervenir en cas de déclenchement de l'alarme, de plus sans aucune indemnité. Ainsi, des collègues sont dérangés en pleine nuit ou le week-end pour aller voir ce qui se passe dans le poste au déclenchement de l'alarme. Certains ont même dû y aller sans les gendarmes, entrant seuls dans le poste la nuit sans aucune protection.

La direction rappelle que la sécurité relève de la responsabilité du chef de poste et qu'il y a des consignes de sécurité strictes à respecter en cas de déclenchement de l'alarme. Jamais un agent, de quelque catégorie que ce soit, ne doit entrer seul dans le poste dans ce cas.

Par contre, pas de réponse à notre interrogation sur la « désignation de volontaires »...

La CGT ne peut donc qu'inviter les agents à refuser d'assumer une responsabilité qui n'est pas la leur. Nous les soutiendrons dans cette démarche.

**Ménage TG, DI, Sully, Turgot** : la CGT a dénoncé les conditions du nouveau contrat de nettoyage passé au niveau national : moins de personnel, moins d'heures, donc moins de propreté ! et des conditions de travail inacceptables pour les salariés de l'entreprise ONET. La direction locale est consciente du problème et a obtenu de l'Agence Centrale des Achats (qui gère les marchés nationaux de nettoyage) un audit sur la question. A suivre...